

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0013397

136822

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 08666 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e)

Nom & Prénom : TABIUT ABDEZZAHIM

Date de naissance : 11.10.1971

Adresse : HABITUELLE

Tél. : 06 73 72 24 01

Total des frais engagés : 1155,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. EL GHRARI Kenza
Dermatologue
Rés. Houssam Jassim, 175 Rue
Boukrâ 2ème étage - Casablanca
Tél. 05.22.47.47.13

Date de consultation : 11/08/22

Nom et prénom du malade : TABIUT Jnos Age: 21

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection dermatologique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

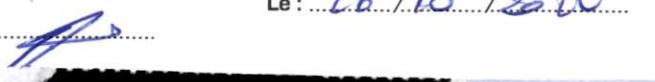
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 26 OCT 2022

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CAJA

Le : 26/10/2022

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin Attestant le Paiement des Actes
14/10/22	G		200	DR. GHRARI Kenza Boukrat 2ème étage - Casablanca Houssam Jassim, 175 Rue Tél: 0522 38 11 11
13/10/22	G		201,00	DR. GHRARI Kenza Boukrat 2ème étage - Casablanca Houssam Jassim, 175 Rue Tél: 0522 38 11 11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la facture
PHARMACEUTIQUE	13-10-22	201,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
BIO-MED ANALYSES MEDICALES Querier Point 11	14/10/22	3100 + pft/1	155

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 21433552 00000000 00000000	
	D 00000000 00000000 35533411 11433553	
	G	
	B	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	

DEBUT D'EXECUTION	FIN D'EXECUTION	COEFFICIENT DES TRAVAUX			

DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION	COEFFICIENT DES TRAVAUX			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتورة كنزة الغراري
إختصاصية في الأمراض الجلدية والتتناسلية



DR. KENZA EL GHRARI
DERMATOLOGUE

Casablanca, le

16 Sept 22

TARAJCH Dmar

- Troubles

مختبر التحاليل الطبية
LABIOMED
Laboratoire d'Analyses Médicales
122, Bd. D'Anfa Quartier Racine
Casablanca - Tél: 0522 48 13 51/86

DR. EL GHRARI Kenza
Dermatologue
Rés. Houssam Jassim, 175 Rue
Boukraâ 2ème étage Casablanca
Tél: 05 22 47 47 13

Laboratoire LABIOMED d'Analyses Médicales

LABIOMED -S.N.C. - RC 92541 - IF 01022247 - CNSS 6007670 - Patente 30200179 - ICE 000231012000067
Compte Banque Populaire - 190 / 780 / 21211 5575621 000 3 / 30 / Taha Houcine - Casablanca
122, Bd d'Anfa - Quartier Racine - Casablanca - Tél. : 05 22 48.13.51 / 48.13.86 - Fax : 05 22 48.13.96

Dr Jalil ELMANJRA

Pharmacien Biogiste
Ancien Assistant des Hôpitaux de Dijon
Ancien Interne des Hôpitaux de Strasbourg

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien Biogiste
Ancien Interne des Hôpitaux de Besançon
D.I.U. de Biologie de la Reproduction

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Casablanca le 14 septembre 2022

Monsieur TABICH OMAR

FACTURE N°	39922
------------	-------

Analyses :
Transaminases -----	B 100 Total : B 100
Prélèvements :
Sang-----	Pc 15
TOTAL DOSSIER	155,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cent Cinquante Cinq Dirhams

اللaboratoire الطبي
LABIOMED
Laboratoire d'Analyses Médicales
122, Bd. D'Anfa Quartier Racine
Casablanca - Tél: 0522 48 13 51/86

Transmission par mail, signature électronique.

Monsieur TABICH OMAR
Dossier N° : 22581686



Dossier ouvert le : 14/09/22 - Edité le : 15/09/22

Page N° 1/1

ENZYMOLOGIE

TRANSAMINASES

				Antériorité
SGOT/ASAT (Cobas C6000)	: 14	UI/l	< 37	<u>23/08/22</u> 17
SGPT/ALAT (Cobas C6000)	: 6	UI/l	< 40	19

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Dr Jalil ELMANJRA

مختبر التحاليل الطبية
LABIOMED
Laboratoire d'Analyses Médicales
122, Bd. d'Anfa - Casablanca
Casablanca : 92541 - IF: 01022247 - CNSS : 6007670 - Patente : 30200174 - ICE : 000231012000067



Casablanca, le 13 Oct 22

TABICHT Dror

289,00 Dh

- Curacné 20 mg 

Maphar
Bd Alkmia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Curacné 20mg cap molle
b30
P.P.V : 289,00 DH

6 118001 180

Maphar
Bd Alkmia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Curacné 20mg cap molle
b30
P.P.V : 289,00 DH

6 118001 180721

123,00

- Algophare baume réparateur

123,00

701,00

3-4 fls

PHARMACIE ANNASR
HIND MENKOR
"Douceur en Pharmacie"
ASSALAM II MGH AAL OULFA
Tél: 0522 23 23 13 - Fax: 0522 03 18 63

Dr. EL GHRARI Kenza
Dermatologue
Rés. Houssam Jassim, 175 Rue
Boukrâ 2ème étage - Casablanca
Tél : 05 22 47 47 13

